

Introduction

Les études PISA (Programme Internationale pour le suivi des acquis des élèves) permettent de comparer les systèmes éducatifs des pays de l'OCDE, ces enquêtes sont menées auprès des élèves de 15 ans dans 3 pôles (Mathématiques, Lecture et Sciences). La France est très mal placée (Maths 26ème / Sciences 26 ème /Lecture 19ème). A qui la faute ?

En France, nous utilisons une démocratie représentative qui consiste à élire des représentants dans chaque échelon du pouvoir politique, de la municipalité jusqu'à l'élection du président de la République. Dans l'histoire, le peuple s'est souvent révolté, créant une fracture sociale et jugeant inégale les différentes classes sociales de la répartition des élus. Nous vous présenterons la problématique qui découle de la façon dont nous avons abordés le sujet de la démocratie : **Dans quelle mesure le système éducatif français participe-t-il à la production d'un pouvoir élitiste ?** La première partie, sera consacrée au système éducatif français qui permet une mobilité sociale ascendante notamment avec des réformes et des lois qui ont permis de faire avancer l'histoire de la démocratie à l'école, mais également par le biais des établissements scolaires qui permettent à des jeunes d'intégrer une école ou d'accroître leurs connaissances. Dans un second temps, nous verrons pourquoi les révoltes populaires pensent que le système éducatif français favorise encore la production d'élites, les travaux de sociologues français comme Pierre Bourdieu et Raymond Boudon appuieront nos propos sur les raisons qui portent à croire que le système éducatif français privilégie certains individus plutôt que d'autres, principalement en raison de leur classe sociale.

I / Le système éducatif français permet une mobilité sociale ascendante...

A) Les principes Républicains

En France, l'accès à l'éducation a longtemps été un privilège réservé aux enfants issus de milieux aisés. Entre 1789 et 1810, le taux d'alphabétisation est généralement de l'ordre de 50-55% pour les hommes et 30-35% pour les femmes. L'accès à l'école était coûteux, strict et les statistiques variaient selon le sexe de la personne. Dorénavant, 99,8 % des jeunes Français sont scolarisés, le système éducatif français a donc permis l'entrée dans les établissements scolaires selon les valeurs formelles de la République. Le changement s'est opéré en 1881 et 1882, c'est Jules Ferry celui que l'on nomme comme étant le promoteur de l'école obligatoire, gratuite et laïque a œuvrer pour clore ces injustices sociales. Les lois Ferry ont permis à une majeure partie favorisée la mobilité sociale ascendante en permettant l'éducation par l'école pour tous. De part, ces lois, la massification et démocratisation de l'enseignement est devenue une exigence d'équité citoyenne. Le rôle de l'école est de pousser chaque élève vers son propre chemin d'excellence. Néanmoins, le moteur de la réussite reste l'élève lui-même et il nous appartient collectivement d'instaurer des conditions équitables pour tous, quelle que soit la situation familiale, le genre, les origines sociales ou le lieu des études pré-baccalauréat. C'est le système d'égalité des chances. Ci-contre, un tableau des nombreuses autres lois mise en vigueur par le ministère de l'éducation.

Lois	Descriptif
1833	La loi de François Guizot ministère de l'Instruction <u>publique</u> impose à chaque commune d'avoir une école <u>publique</u> de garçon
1841	Première loi sur le <u>travail des enfants</u> ; interdiction du <u>travail</u> pour les moins de 8 ans
1850	La loi <u>Falloux</u> incite à ouvrir des écoles pour les filles
1874	Loi interdisant le travail des <u>enfant</u> avant l'âge de 12 ans
1881-1882	Les lois Jules Ferry rendent l'école primaire publique gratuite et laïque. L'enseignement devient obligatoire
1959	L'école est obligatoire jusqu'à 16 ans
1969	C'est le début de la mixité(les garçons et les filles sont réunis au sein des mêmes établissements)
1975	Loi <u>Haby</u> (<u>Collège Unique</u>) mise en place d'un « <u>Collège pour tous</u> » (le secondaire) en continuité de « <u>l'École pour tous</u> » (le primaire)
1986	Création des <u>bac</u> technologiques et professionnels
2018	Réforme du Bac

B) Les cordées de la réussite

La mise en place de lois est une chose, mais est-ce que le système éducatif français met encore du cœur à l'ouvrage pour favoriser davantage la répartition de différentes classes sociales dans les établissements scolaires prestigieux ? La réponse est oui, le programme national « Égalité des

chances dans l'accès aux formations d'excellence » vise à promouvoir l'égalité des chances, à améliorer les conditions de réussite scolaire pour une meilleure insertion sociale et professionnelle, mais aussi à donner de l'ambition aux élèves scolarisés dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP/REP+) comme les collèges Camus, Pons ou Pagnol à Perpignan C'est notamment le cas de nombreuses écoles supérieures comme les IEP, l'ESSTIN, l'ESSEC... Ces écoles proposent des passerelles comme Dispo pour IEP Toulouse ou « Une prépa, une grande École, pourquoi pas moi ? », ces passerelles permettent à des jeunes lycéens de s'intéresser à des projets d'avenir dans les écoles supérieures et d'augmenter les chances d'adhésion si l'élève en question le souhaite. En amont, un dispositif né dans le milieu des années 2000 et officialisé en 2008 poursuit cet objectif d'égalité des chances : les Cordées de la Réussite. L'objectif est de permettre aux collégiens et lycéens issus des quartiers de la politique de la ville à côtoyer l'enseignement supérieur régulièrement afin d'accroître l'ambition scolaire des élèves. Aujourd'hui, plus de 300 Cordées de la Réussite se répartissent sur le territoire national, géré par les universités et les grandes écoles.

C) Constat

Finally, les moyens présentés précédemment sont-ils réellement efficaces dans l'accès aux études supérieures ? Comme nous avons pu le voir, le système éducatif français lui-même s'active pour permettre aux personnes les moins avantagées en terme de connaissances ou de ressources financières, de passer par les voies royales pour atteindre des postes hauts placés dans notre propre démocratie. Pour illustrer cette notion de réussite et d'égalité des chances, nous avons pris pour exemples plusieurs de personnalités politiques ayant des origines qui ont pu leur porter préjudice, ou venant de classes populaires. Le parcours de Christiane Taubira est un exemple valable, née en Guyane, d'une mère aide soignante et d'un père épicier, elle ne faisait pas partie d'une classe aisée. Pourtant, son talentueux parcours lui a permis de devenir la ministre de la Justice et garde des sceaux de 2012 à 2016 sous les gouvernements de Jean-Marc Ayrault et Manuel Valls. Il est de même pour le parcours de Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat du ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire, Il est originaire d'une famille marocaine installée en France. Lui aussi, vient d'une classe sociale pauvre, famille d'origine marocaine, avec une mère femme de ménage et un père ouvrier. Christiane Taubira a réussi à accéder au pouvoir malgré sa condition de femme, noire qui venait d'un milieu populaire d'Outre Mer. Mounir Mahjoubi est maintenant un membre influent du gouvernement en dépit des obstacles liés à ses origines qu'il a dû traverser et est candidat à la mairie de Paris . Preuve qu'avec les compétences, il y a toujours une place pour tout le monde et non pas laisser le pouvoir à une élite. Nous avons pu voir que l'État souhaite instaurer ce système d'égalité des chances depuis maintenant longtemps à travers la massification et la démocratisation de l'école. D'autres mesures comme les Cordées de la Réussite et même les thèmes de dispo sont aussi utilisés. Nous avons pu illustrer cela avec des exemples de politiques venant de milieux populaires. Ce système éducatif est-il vraiment performant et bien adapté ?

II / ...Mais le système éducatif français favorise encore la production d'élites..

A) Constat

À l'Assemblée Nationale, les dernières élections législatives ont eu lieu en 2017, nous allons donc baser notre constat sur ces chiffres là. 2017 a été une des années où la parité hommes/femmes était très bonne, avec 224 femmes (pour 353 hommes) élues. Et comme des 6 ministres élus, cinq ont une femme pour suppléante, elles pourraient être 227 à siéger. C'est La République En Marche qui a la plus importante part de femmes dans ses effectifs (47 %). Le Modem est deuxième (46 %) et La France insoumise troisième (41 % de femmes dans ses rangs). Le plus jeune député est âgé de 23 ans (Ludovic Pajot du Front National), la deuxième plus jeune députée est Typhanie Degois, 24 ans (LREM). L'Assemblée nationale rajeunit, sa moyenne d'âge est de 48 ans. 39 députés ont moins de 30 ans, 105 entre 31 et 40, 176 entre 41 et 50, 173 entre 51 et 60 ans et 84 ont plus de 60 ans. Le doyen, Bernard Brochand (LR) à 79 ans . Il y a quelques

personnes venant de profession dites intermédiaires, 1 aide-soignante, 51 employés, 14 agriculteurs et 11 artisans et commerçants. Mais les plus représentés sont les cadres (185 députés), les fonctionnaires (30) et les professions libérales (87 députés). Il n'y a par contre, aucun ouvrier. En 2017, les députés de la catégorie « employés » représentent 4,6 % de l'ensemble, alors qu'ils n'étaient que 2,6 % en 2012. Au Sénat, nous allons maintenant étudier les chiffres de la composition du Sénat en 2017. La parité hommes /femmes est loin d'être respectée au Sénat. Le nombre de sénatrices est très faible, elles sont 101, soit 29% des sièges. La République en Marche n'a que 14% de sénatrices sur l'ensemble de ses élus, le taux le plus faible devant LR (26%), l'UDI (29%) et le PS (31%). La moyenne d'âge des sénateurs est bien plus haute que celles des députés, puisqu'elle est à 60 ans et 8 mois. La plus jeune des élus est Christine Lavarde (LR) à 32 ans. Le doyen est Gérard César (LR) 82 ans. Les Républicains ont la moyenne d'âge la plus élevée (62 ans et 2 mois), devant les socialistes (60 ans et 7 mois). Les retraités restent la classe la plus représentée avec 90 députés. Les cadres du privé arrivent bien après (33), quasiment au même niveau que les cadres de la fonction publique (34). 51 personnes exercent des professions libérales, 36 sont enseignants. Grâce à ses chiffres nous avons constaté que même si le Parlement évolue d'élections en élections, avec un nombre de femmes et de professions intermédiaires qui augmentent contre celui de l'âge qui diminue ; il demeure une élite, celle de l'homme âgé, et d'une profession élevée, encore présente au pouvoir.

B) Les obstacles à la méritocratie

D'après le constat, nous avons vu que la méritocratie n'est pas forcément vérifiée dans tous les cas. Les représentants élus viennent pour la plupart d'établissements politiques réputés. Il y a donc des obstacles à la méritocratie. Il s'agit de la théorie de Pierre Bourdieu, grand sociologue du XXème siècle, est parvenu à tirer des conclusions sur les facteurs qui permettent à la réussite : Ce sont les 4 capitaux de Bourdieu. Selon lui la réussite est due à quatre capitaux spécifiques, le plus important est le capital culturel, on y regroupe les biens et les services culturels, tel que des connaissances en termes de littérature, cinématographie, discographie, arts. On y comprend également les diplômes possédés et ce que Bourdieu appelle l'habitus. Cette notion correspond à la valeur des croyances, des goûts, des pratiques, des comportements que l'individu reçoit de sa famille et de son milieu social. Autrement dit, quelqu'un de milieu populaire est statistiquement moins apte à participer à des scènes de théâtre, des opéras et d'autres cérémonies coûteuses et haut de gamme. Il y a également le capital économique qui sont les ressources économiques et le patrimoine immobilier du foyer, le capital social représente l'ensemble des personnes que l'on côtoie, cela permet d'avoir des relations mais également des solutions de piston. Le dernier capital est appelé « capital symbolique », c'est-à-dire le prestige de la personne ou sa renommée s'il vient d'une famille réputée. Au sujet de la famille, le sociologue Raymond Boudon a théorisé la possibilité que la réussite de l'enfant ait un point commun avec les PCS de leurs parents (chef de fil du paradigme (manière de voir les choses) de l'individualisme méthodologique). Les individus sont « rationnels » et font des choix en raison des coûts et opportunités. C'est ce qui explique pourquoi les personnes de milieux défavorisés optent pour des études courtes en passant par des filières technologiques ou professionnelles pour opter pour un BTS, DUT. Elles peuvent aussi opter pour un CAP, BEP. Tandis que les personnes de milieux favorisés optent en général pour des classes préparatoires qui sont la voie royale pour accéder à des grandes écoles telles que Centrale, Polytechnique ou AgroParisTech. Les données de l'Observatoire des inégalités montrent qu'en BTS il y a 24 pourcents d'enfants d'ouvriers et seulement 16 pourcents d'enfants de cadres. L'écart est un peu faible. Alors qu'à Polytechnique il y a cinquante fois plus d'enfants de cadres que d'enfants d'ouvriers et vingt fois plus d'enfants de cadres que d'ouvriers à l'ENS. Les individus issus de milieux populaires sont ceux le moins dotés de capital socioculturel. Donc ce sont les moins aptes à poursuivre des études étant donné que l'École transmet une culture bourgeoise qui demande la capacité à utiliser une pensée abstraite, à s'exprimer de manière soutenue. Or c'est ce qui est exactement transmis par la classe bourgeoise. Cela se trouve à travers l'utilisation d'un français soutenu à la maison, les visites au musée et la pratique régulière de la lecture. Ce qui fait que les personnes issues de milieux défavorisés se sentent d'emblée mal à l'aise à l'École, y subissent un décrochage scolaire ou optent pour des études courtes. Tandis que les personnes

issues de milieux favorisés se sentent parfaitement à l'aise et répondent sans difficultés aux exigences scolaires Alors que les personnes issues de milieux défavorisés disposent de maigres connaissances sur le système scolaire en raison de leur capital socioculturel. Ces deux exemples sont des obstacles à la méritocratie, c'est pour cette raison que la majeure partie des représentants élus font pour la plupart partie de classes sociales aisées.

C) Les effets du pouvoir élitiste sur la démocratie

Ces facteurs sociologiques théorisent de manière concrète les inégalités sociales dans le système éducatif français, comme vus dans le constat, ce sont généralement des personnes dotées davantage de capitaux et provenant de familles dont les PCS sont avantageux à l'apprentissage à l'école. La fracture sociale est telle que les représentants élus sont souvent coupés de la réalité de la vie de la majorité des citoyens. Jean François Copé interrogé par Europe 1, évaluerait le pain au chocolat à 10 ou 15 centimes d'euros. En réalité, c'est au moins dix fois plus en boulangerie. Lionel Jospin quant à lui, estimerait le prix du pain, resté pendant des siècles l'aliment de base des Français est toujours très symbolique à 7 euros pour payer ce qui valait avant 7 francs. Ce sont des exemples trop peu importants, mais nous montrant bien l'ampleur de ce décalage. En effet, si la majorité d'entre eux ne connaissent pas le prix courant d'un pain au chocolat, comment pourraient-ils n'avoir pu prendre connaissance d'une seule des revendications des gilets jaunes, qui elles, font partie de la société même ? Alors que beaucoup de citoyens possèdent moins qu'une licence, nous savons que l'élite française est largement recrutée par deux écoles extrêmement sélectives : l'ENA et l'École Polytechnique. En statistiques, seulement 12% des élèves de l'ENA sont issus de familles ouvrières ou du bas de la classe moyenne. Seulement 11% des étudiants de Polytechnique sont titulaires d'une bourse d'étude.

Conclusion

Pour conclure le système français propose tout de même divers programmes d'aides comme les bourses, les Cordées de la Réussite, des ateliers comme celui de DISPO que nous sommes actuellement en train de vivre afin d'ouvrir des portes et des opportunités aux grandes écoles et études à des enfants de classes populaires et moyennes (nous avons déjà vu le cas d'enfants d'ouvriers qui grâce à ces programmes font aujourd'hui partie du gouvernement). Mais malgré cette évolution et ces mises en place pour du moins diminuer ces inégalités des chances, le pourcentage des classes élitistes restent très élevé et en majorité dans les postes les plus hauts placés de la société engendrant des révoltes de mécontentement du peuple dû à l'incapacité et l'ignorance de ces élites qui pour la plupart ignorent tout de la vie réelle d'un homme de classe populaire qui représente la majorité du peuple français.

La réforme du BAC 2021 va-t-elle modifier en profondeur notre système éducatif ? En effet, nous pouvons nous poser la question si le choix stratégique du contrôle continu et d'un grand oral permettra de diminuer les inégalités scolaires et d'assurer une réussite pour tous ou bien continuera de renforcer les inégalités économiques et culturelles entre les classes sociales...

LYCEE LURCAT PERPIGNAN

Gabriel MERCURI BESSON; Léonie ROBIN ; Mathis MAHDJOUR ADELL ; Naima BELOUFA ; Julia BOUANAN ; Ryan VERMONT ; Mouhcine GHANNAM ;

Bibliographie :

<https://www.linternaute.com/actualite/education/1208199-zep-rep-la-liste-des-colleges-en-zone-d-education-prioritaire/>

<http://www.cordeesdelareussite.fr/les-cordees-de-la-reussite-vers-plus-degalite-des-chances>

<http://www.cordeesdelareussite.fr/action-douverture-sociale-a-linsa-de-rouen>

<http://www.sciencespo-toulouse.fr/dispo-reveler-et-accompagner-les-ambitions-des-eleves-491033.kjsp>

<http://www.sciencespo-toulouse.fr/dispo-490982.kjsp>

<http://www.assemblee-nationale.fr>

<http://www.senat.fr>

Cours de Sciences Économiques et Sociales.

Manuel : Sciences Économiques et Sociales 1^{er} Édition Magnard 2011

<http://www.lexplicite.fr/pouvoirs-des-dirigeants-leffet-des-statuts-et-des-pactes-extra-statutaires-vis-a-vis-des-tiers>

<https://fr.express.live/comment-la-caste-elitiste-des-dirigeants-francais-est-passee-completement-a-cote-de-la-mondialisation-exp-190440/>

<https://www.bfmtv.com/politique/prix-d-une-baguette-ou-d-un-ticket-de-metro-quand-les-politiques-sechent-1051487.htm>

https://www.inegalites.fr/Les-milieus-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur?id_theme=17

<https://www.inegalites.fr/Des-classes-preparatoires-et-des-grandes-ecoles-toujours-aussi-fermees>